

# Avis public



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 4 juillet 2023, au parc Dollard-Morin situé à l'angle du boulevard Maurice-Duplessis et de la rue la Valinière, à côté du Centre récréatif de Rivière-des-Prairies**, la demande de dérogation mineure suivante :

**12500, boulevard Industriel - Lot numéro 1 865 908  
- District de Pointe-aux-Trembles**

Permettre l'aménagement d'un bâtiment dont 19% de la superficie de la façade avant sera implantée dans l'intervalle compris entre la marge de recul avant principale minimale et la marge de recul avant principale maximale, au lieu de 60%, tel qu'exigé à l'article 89 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé).

**À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.**

Fait à Montréal, le 16 juin 2023

Le secrétaire d'arrondissement  
Joseph Araj

*Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :*

[ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)